

Comment souscrire un contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)



Pour plus de précision, veuillez consulter les détails de nos lignes directrices : [Fonds distincts Idéal – Série Signature – Compte d'épargne libre d'impôt](#).

<p>Limites d'âge</p>	<p>Les limites d'âge suivantes doivent être respectées pour le règlement des primes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âge minimum pour effectuer le règlement de la prime initiale : 18 ans ▪ Âge maximum pour effectuer le règlement de la prime initiale : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Série Idéal 75/100 – un jour avant le 90^e anniversaire de naissance du titulaire du régime ▶ Série Idéal 100/100 – un jour avant le 85^e anniversaire de naissance du titulaire du régime ▶ Série Revenu Idéal – un jour avant le 90^e anniversaire de naissance du titulaire du régime
<p>Garanties</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les renseignements complets sur les garanties se trouvent dans la notice explicative Fonds distincts Idéal – Série Signature.
<p>Proposition</p>	<p>Compte sur base client</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplir la Proposition de contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature - Compte d'épargne libre d'impôt (formulaire F6463). ▪ Cette proposition peut être utilisée pour le traitement manuel et pour le traitement électronique. <p>Compte de prête-nom</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplir la Proposition de comptes de prête-nom (formulaire PC F4294). ▪ Cette proposition ne peut être utilisée que pour les transactions effectuées par voie électronique. <p>Vérification de l'identité du client</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comme l'exigent la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et au Règlement connexe, le conseiller doit vérifier l'identité du titulaire du régime avant de soumettre une proposition. ▪ Voir les lignes directrices Vérification de l'identité du client pour consulter la liste des documents qui peuvent servir à vérifier l'identité d'un client.
<p>Notice explicative des Fonds distincts Idéal – Série Signature (formulaire F6414)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre au titulaire du régime le document notice explicative des Fonds distincts Idéal – Série Signature.

<p>Versement des primes</p> <p>Par chèque</p> <p>Au moyen d'un formulaire de transfert</p>	<p>Compte sur base client</p> <ul style="list-style-type: none">■ Pour le traitement manuel, le chèque du titulaire du régime doit être payable à l'ordre de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ou Standard Life Canada.■ Pour les transactions effectuées par voie électronique, le chèque doit être payable à l'ordre de la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada ou Standard Life Canada, ou à l'ordre du bureau de vente, selon le mode de règlement choisi par votre bureau de vente. <p>Compte de prête-nom</p> <ul style="list-style-type: none">■ Le chèque du titulaire du régime doit être payable à l'ordre du bureau de vente.■ Utiliser le formulaire PC F6511 Autorisation de transfert de placements enregistrés pour transférer les capitaux du CELI d'une autre institution financière.■ Pour de plus renseignements voir les lignes directrices Formulaires de transfert de capitaux enregistrés.
<p>Soumission de la documentation</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Envoyez la proposition à votre bureau de vente ainsi que le chèque du titulaire du régime ou le formulaire de transfert le jour où ces documents sont remplis.